

Pour répondre aux évolutions des réglementations française et européenne, la commune de Chaillac a engagé une **étude de diagnostic de son système d'assainissement collectif**.

Cette mission a été confiée au bureau d'études **AUDIT ENVIRONNEMENT**.



L'entreprise procèdera à différentes investigations :

- Reconnaissance des réseaux ainsi que leur fonctionnement,
- Vérification du fonctionnement de la station d'épuration,
- Visites de jour et de nuit de ces ouvrages,
- Enquêtes ponctuelles (si nécessaire) auprès des riverains, artisans, ...

Ces interventions seront réalisées :

- En parties publiques (en période estivale et hivernale, avec différents épisodes de pluies, ...)
- En parties privées (notamment quelques tests au colorant chez certains particuliers).

afin de définir le fonctionnement global du système d'assainissement.

Cette étude se déroulera en plusieurs phases et pour une durée globale d'environ un an. Nous nous attacherons à communiquer le plus largement possible lorsque ces interventions sont de nature à questionner les riverains (lors des interventions de nuits notamment).